

COMPTE-RENDU DU CONSEIL
DE L'UFR SCIENCES SOCIALES ET ADMINISTRATION
En formation plénière
Séance du 20 novembre 2018

Etaient présents :

Marianne COJANNOT-LE BLANC

Olivier KYBURZ

Emmanuelle CAVA-JOLY

Mascia REATO

Céline DEL FRANCO

Directrice

Directeur adjoint

Responsable administrative

**Adjointe à la Responsable administrative- Responsable de la
scolarité**

Secrétaire de direction

MEMBRES ELUS	
Enseignants collège A	Enseignants collège B
Sylvie APRILE Brigitte BOISSAVIT-CAMUS Franck COLLARD Philippe JOCKEY Monique POULOT	Véronique BOUCHERAT Olivier KYBURZ Fabienne LLENSE
Personnel BIATSS	Etudiants
Anne Laure CERMAK Francine LEDENOU Mustapha SOULA	Barthélémy PIRON-PALLISER
Membres invités	Procurations
Laure MACHU Emmanuelle TIXIER DU MESNIL	Christel MULLER à Sylvie APRILE Fabrice BONDOUX à Fabienne LLENSE Alice BRAUN à Fabienne LLENSE Layla BOUDOUR à Mustapha SOULA

Marianne COJANNOT-LE BLANC ouvre la séance à 11h00. Elle informe le CUFR que la lettre de cadrage du LMD4 ne nous a pas encore été transmise, la réunion de la veille ayant été annulée.

Sylvie APRILE réagit sur le report de ces données et les délais restreints du calendrier. Celui-ci est extrêmement serré et accumule les retards, car plusieurs instances n'ont pas pu se réunir.

Sur le calendrier global, le ministère ne demande pas les maquettes mais les fiches A08 qui doivent être rendues vers le début du mois de février. Il faut que l'établissement ait décidé des mentions à afficher pour cette période. A chaque mention correspondra une fiche A08.

I. Données pour les admissions en master 2019

On demande le maintien les mêmes capacités d'accueil que l'année dernière, à l'exception du master d'archéologie qui demande une augmentation de 5 étudiants.

II. Données parcoursup 2019 (capacités d'accueil/ attendus locaux...)

Nous avons trois types de filières lors de la dernière campagne parcoursup :

- 1) Les filières qui étaient en tension en juillet et qui n'avaient aucune place vacante à la rentrée.
- 2) Les filières « en tension » en juillet (selon la dénomination retenue dans le tableau interne à Paris Nanterre) mais présentant des places vacantes à la rentrée. Ces filières-là sont celles sur lesquelles il y

aura le plus d'arbitrage politique. Ce sont des disciplines qui ont des demandes importantes des bacheliers mais qui subissent de très fortes concurrences en Ile-de-France.

3) Les filières qui ne sont pas en tension en juillet et qui ont des places vacantes à la rentrée.

Affichage des doubles licences

Dans les cas où la campagne parcoursup a révélé une fragilité des formations, une stratégie serait d'autonomiser l'affichage des doubles licences qui existent. Nous en avons 5 dans l'UFR SSA (sur les 15 existantes à Nanterre) :

- Géographie-aménagement /italien
- Géographie/histoire
- Histoire/anglais (déjà autonomisée sur parcoursup)
- Histoire/histoire de l'art
- Anthropologie/histoire de l'art et archéologie

L'autonomisation des doubles licences existantes pourrait permettre d'attirer un public que nous ne drainons pas aujourd'hui parce que les doubles licences ne sont pas visibles.

Cela étant, le choix d'autonomiser ces doubles licences sur Parcoursup 2019 aura plusieurs conséquences :

- on entre dans le cadre de filières sélectives. On peut refuser les étudiants contrairement aux autres filières.
- cette demande implique le transfert d'un certain nombre de places de la filière générale vers la double licence que l'on autonomise. Il n'est pas certain que cela suffise à contrer le mouvement observé d'où la nécessité de faire des choix stratégiques.
- Les choix que nous faisons aujourd'hui quant à l'affichage de doubles licences doivent être stables et vont peser sur les choix futurs. L'affichage de plusieurs doubles licences pour un département pourrait nuire à d'autres types de développement envisagés pour le LMD4, notamment d'autres projets de doubles licences.

Lors de la réunion des responsables des formations du jeudi 15 novembre, les propositions suivantes ont été faites :

La licence géographie-italien ne sera pas affichée dans parcoursup.

Celle d'histoire anglais l'est déjà mais on ira vers une suppression du TOL.

Autonomisation des trois autres doubles licences.

Philippe JOCKEY émet la crainte de se fermer la possibilité de proposer d'autres types de projets pour LMD4 en ouvrant cette année les doubles licences sur parcoursup.

La discussion s'engage alors sur l'opportunité d'autonomiser les formations en histoire et histoire de l'art cette année.

Simon SARLIN et Sylvie APRILE souhaitent faire remonter à Christophe BRECHET leur inquiétude sur son message dans lequel il mentionne qu'il convient de ne pas autonomiser les doubles licences actuelles si il y a d'autres projets de doubles licences pour le LMD4.

Emmanuelle TIXIER DU MESNIL considère qu'il n'est pas possible d'avoir une véritable réflexion sur les capacités d'accueil et sur les formations sans la lettre de cadrage du LMD4.

En ce qui concerne le parcours géographie-italien, le département de géographie se pose la question de la pertinence du maintien de cette formation car elle draine peu d'étudiants et il n'y a pas de responsable pour la diriger.

A la suite des discussions, il ressort que sur les 5 doubles licences proposées par l'UFR, on ne demande pas l'autonomisation de la formation géographie-italien, on demande le maintien de l'autonomisation

du parcours histoire-anglais avec l'idée qu'il faut plusieurs années pour évaluer sa pertinence. On demande l'autonomisation nouvelles des trois autres formations avec une demande de révisions des effectifs, un effectif de 30 n'étant pas adapté au vivier potentiel (on serait plus dans la perspective d'une quinzaine d'étudiants) et on demande que cela n'obère pas les autres projets en cours en raison de ces faibles effectifs.

Sylvie APRILE revient sur les capacités d'accueil des masters d'histoire. Ces dernières n'ont pas été modifiées depuis la première campagne de la réforme. Cette année, les capacités d'accueil ont été dépassées. Il est possible de demander une légère augmentation du nombre d'étudiants mais nous sommes limités par le cadrage financier.

Attendus

Les attendus pour parcoursup doivent être transmis pour le vendredi 23 novembre. L'explicitation doit gagner en précision mais aussi en concision. Il faut faire un descriptif global, indicatif.

L'affichage des critères est contraignant dans le sens où on n'a pas le droit d'appliquer des critères que l'on n'a pas transmis. Le paramétrage peut être à minima.

Fin du conseil à 13h00.